



INTRODUCTION

La Seconde Guerre mondiale a fait l'objet d'une quantité impressionnante de recherches – livres, articles, colloques, témoignages des acteurs, expositions –, ainsi que de romans, de pièces de théâtre et de films, dont le nombre ne cesse d'augmenter. Les choix faits par les partis politiques, les syndicats et les associations à l'égard de la collaboration et de la Résistance ont été étudiés dans les moindres détails, de même que ceux de la plupart des professions comme de la société dans son ensemble. Leur attitude vis-à-vis de Vichy, des nazis ou de la Résistance a été examinée avec la plus grande attention. Les historiens se sont également intéressés à ce qu'ont pensé et ressenti la majorité des Français qui n'ont été ni collaborateurs ni résistants. Mais dans ce foisonnement de recherches, la mutualité a été oubliée, comme l'a d'ailleurs été le mouvement coopératif. Cette omission va bien au-delà de la période de la Seconde Guerre mondiale : la longue histoire des mutualistes et des coopérateurs a longtemps été négligée par les chercheurs, pour ne rien dire d'un public plus large. Cette situation est paradoxale car mutualité et coopération sont les deux mouvements sociaux les plus importants de notre pays par leur ancienneté et par leurs effectifs. Ce paradoxe est particulièrement éloquent pour les années sombres.

Celles-ci ont laissé dans la mémoire collective des Français un traumatisme profond dont il subsiste encore de nombreuses traces. Souvenir très douloureux durant des décennies pour les millions de Français qui l'ont vécue, l'étude de son histoire a d'abord été difficile, même si le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale en avait jeté les bases au début des années 1950. Mais il fallut attendre deux décennies pour qu'un historien amé-

ricain démontre la responsabilité de Vichy dans la collaboration avec l'occupant ; ce livre fit scandale à sa parution, avant de devenir ce qu'il est toujours aujourd'hui, un ouvrage de référence¹. Notre pays a donc eu pendant longtemps le plus grand mal à affronter l'histoire de ces quatre années. Il est possible cependant de les traiter aujourd'hui de façon beaucoup plus sereine.

La mutualité est un mouvement de prévoyance par lequel des personnes se regroupent pour s'assurer collectivement contre les fléaux de la vie. Distinctes des organisations caritatives animées par l'Église, les premières sociétés de secours mutuels sont apparues à la veille de la Révolution française et se sont développées au XIX^e siècle dans le sillage de la révolution industrielle. L'intervention de l'État dans le social était alors quasiment inexistante. Depuis sa naissance, la mutualité a sans cesse élargi son champ d'action : elle a d'abord couvert la maladie, puis peu à peu les retraites, avant de prendre en charge des besoins sociaux de plus en plus variés à partir des lendemains de la Grande Guerre. En 1848, 250 000 personnes, essentiellement des hommes, appartenaient à une société de secours mutuels ; en 1914, ils étaient près de quatre millions, dont un cinquième de femmes.

Les sociétés de secours mutuels s'organisent à l'échelle nationale au même moment que les syndicats ouvriers. La plus ancienne organisation syndicale de notre pays, la Confédération générale du travail (CGT), est fondée en 1895, sept ans avant la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF). Cette contemporanéité n'empêche pas que tout sépare mutualistes et syndicalistes jusqu'à la Grande Guerre. Les sociétés de secours mutuels se sont développées à partir de la Restauration alors que le syndicalisme a fait ses premiers pas sous le Second Empire. Les effectifs des uns et des autres marquent cette différence : les mutualistes sont dix fois plus nombreux que les syndicalistes en 1914. Ces derniers exaltent l'action des minorités agissantes, alors que les mutualistes recherchent l'audience la plus large. Les syndicats organisent des militants alors que les sociétés de secours prennent en charge des adhérents. Les syndicalistes revendiquent de meilleurs salaires et conditions de travail pour les ouvriers, alors que les mutualistes s'occupent de la santé et peu à peu des retraites de catégories sociales beaucoup plus

1. Robert O. Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 1973.

larges. Le syndicalisme-révolutionnaire défendu alors par la CGT veut détruire l'État, alors que ce dernier doit garantir l'équité pour tous selon le solidarisme des mutualistes. La CGT rejette la société capitaliste, alors que la FNMF s'affiche avec les pouvoirs et apprend, non sans mal, à coopérer avec eux. La CGT défend les intérêts des « travailleurs » au moyen de grèves et de manifestations souvent violentes, alors que la FNMF réunit de grands rassemblements avec la bénédiction gouvernementale ; la première manifestation qu'elle organisera ne se tiendra pas avant la fin des années 1970. La CGT est hostile aux réformes et les combat ; la FNMF fait pression sur les gouvernements pour les faire aboutir.

Ce rappel résume les différences qui distinguent les deux mouvements. La mutualité est originale sur deux autres points : ses activités se déroulent sans bruit et son passé est ignoré. Ces deux caractéristiques accompagnent ce mouvement depuis le milieu du XIX^e siècle jusqu'à une période bien postérieure à la Seconde Guerre mondiale. De leur côté, les syndicalistes ainsi que les socialistes puis les communistes, développent leurs idées et les mettent en pratique selon des modalités spectaculaires en invoquant très fortement le passé : convaincus d'agir dans le sens de l'histoire, ils associent à leur militantisme quotidien de multiples références à un passé qu'ils rappellent à chaque instant. Ils situent leur action dans le sillage de la Révolution française et des luttes ouvrières du XIX^e siècle, en particulier celle de la Commune qu'ils ne cessent d'exalter. Les mutualistes interviennent au contraire dans un espace social silencieux tout au long de leur histoire. Ces silences ont entraîné des oublis répétés dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui. La question du silence et de l'oubli pèse particulièrement sur l'histoire de la mutualité pendant la Seconde Guerre mondiale et rend son écriture difficile. Comment dépasser un tel silence ? Comment faire revivre ce qui a été oublié et qui a laissé si peu de traces ?

Il existe plusieurs formes de silence. Il peut être une manifestation de résistance par son refus « d'entendre [...], d'exprimer son opinion, ses pensées, ses sentiments, de ne pas répondre et de ne pas divulguer ce qui est secret ou enfoui² ». On pense bien évidemment ici au *Silence de la mer*, à l'histoire de cet officier

2. Pierre Laborie, « Éloquence du silence », *Penser l'événement, 1940-1945*, Paris, Gallimard, 2019, p. 254.

allemand qui, au début de l'Occupation, prône le rapprochement entre les peuples auprès des Français – un vieil homme et sa nièce – dont il a réquisitionné la maison ; mais ses efforts échouent en raison du patriotisme que ses « hôtes » expriment par un silence répété. On a affaire ici au silence des résistants, de ceux qui luttent contre l'occupant, de ceux qui l'ont choisi volontairement « comme la seule expression possible de la dignité, comme le rejet intransigeant de toute compromission avec les nouveaux maîtres du pays³ ».

Mais le silence peut être provoqué par d'autres causes et avoir des significations différentes : tel est le cas de celui qui imprègne l'histoire de la mutualité. Le manque d'intérêt des mutualistes pour leur passé remonte au Second Empire. En interdisant aux sociétés de secours mutuels toute prise de position politique, Napoléon III met en place un apolitisme qui aura la vie longue : les mutualistes feront dès lors preuve d'une discrétion à toute épreuve sur les affaires publiques. Muets sur le présent, ils en viendront à ne plus parler du passé et même à l'oublier tandis que les syndicalistes ne cessent d'y faire référence. Hormis de vagues allusions à la Révolution, les mutualistes vivent hors du temps. Les syndicalistes entonnent – ils continuent de le faire aujourd'hui – *L'Internationale*, écrite par Eugène Pottier en 1871, aux lendemains de la Commune, et mise en musique une vingtaine d'années plus tard. Plusieurs hymnes à la mutualité voient le jour à la Belle Époque, mais ils tomberont rapidement dans un oubli dont ils ne sortiront plus. Le mouvement ouvrier, annonciateur selon lui de lendemains qui chantent, évoque constamment le passé ; les mutualistes jamais. Ils sont choyés par la III^e République radicale et cette situation confortable ne les incite pas à inventer des traditions.

Ce silence s'accroît durant la Grande Guerre parce que la mutualité disparaît de la scène publique et se voit marginalisée. Elle est ensuite frappée d'amnésie sur ces quatre ans où elle a été à l'arrière-plan et qui tranchent avec le dynamisme dont elle a fait preuve auparavant. L'optimisme de la Belle Époque a désormais disparu et ce n'est plus le verbe qui prime : dans une France victorieuse mais qui se couvre de monuments aux morts, comment croire encore au progrès ? Le conflit a laissé des blessures si

3. *Ibid.*, p. 257.

nombreuses que la mutualité comprend qu'il lui est nécessaire de coopérer avec l'État afin de les panser. Mais les temps ont changé, la République radicale n'est plus qu'un souvenir et la mutualité n'est plus l'interlocuteur privilégié de l'État.

Un nouveau facteur, la démission en 1921 du premier président de la FNMF, Léopold Mabillean, accusé d'avoir confondu ses affaires personnelles avec celles de son mouvement, conforte cet oubli : comment se souvenir de son action alors que son nom est maintenant banni de la bouche des mutualistes ? Le silence va bien au-delà de la personne de Léopold Mabillean, il rejette également dans l'oubli pour les mutualistes les deux premières décennies de la FNMF. En effaçant cette période de leur histoire, les mutualistes en viennent à ne plus savoir quelle est leur identité et qui ils sont. Ignorants de leurs origines, ils ne sont plus capables de proposer un projet de société. Ils avaient été optimistes et dynamiques jusqu'à la Grande Guerre, mais ils doutent maintenant d'eux-mêmes : dans ces conditions, leur action devient de moins en moins visible pour les Français. La démarche de la CGT est diamétralement opposée. En 1925, cinq ans après la grande grève des cheminots, la CGT confédérée publie lors de son trentième anniversaire un gros ouvrage dans lequel elle procède à une présentation, partiellement discutable, de son histoire. Quelques années plus tard, elle commence à former ses militants, en particulier sur le plan historique, au sein d'un Centre confédéral d'action ouvrière. La Confédération continue donc d'inscrire son action dans une perspective historique. On serait bien en peine de trouver une initiative analogue de la part de la FNMF qui dispose pourtant de moyens bien plus puissants que la CGT. L'effacement de la mutualité se poursuivra jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et elle ne laissera ensuite aucun souvenir dans notre mémoire collective. Tous ses dirigeants, à commencer par Léon Heller président de la FNMF de 1931 à 1950, sont tombés dans l'oubli.

Le silence de la mutualité provient de deux autres caractéristiques dont elle a fait preuve ou qu'elle revendique depuis toujours : la discrétion et la modestie. On ne trouve pas chez les mutualistes de gestes d'héroïsme, il n'y a pas dans leurs rangs de militants sacrifiant à leur idéal leur travail, leur famille, et encore moins leur existence. Bénéficiant pour la plupart d'une situation professionnelle enviable, ils interviennent au plus près des réalités quo-

tidiennes en développant des œuvres de toute sorte qu'ils gèrent à bas bruit, à tel point que leur maxime pourrait être « le bien ne fait pas de bruit, le bruit ne fait pas de bien ». En 1937, Léon Heller les définit de la sorte : « Les Mutualistes que nous nous plaçons à considérer comme des travailleurs d'élite, puisqu'ils ont le courage, par un effort personnel, de se garantir contre les risques de la vie ouvrière sans y être forcés par une contrainte légale, ont toujours pratiqué modestement et sans éclat, une solidarité caractérisée dans leurs associations par l'égalité de leurs devoirs et de leurs droits⁴. » En 1945, Romain Lavielle, le secrétaire général de la FNMF, évoquera un collègue récemment décédé dans ces termes : « Loin de se donner en public comme une vedette, il travaillait sans bruit avec un dévouement sans relâche ; sa vie a été tout entière tissée de jours remplis d'un labeur tenace et obscur en faveur des humbles, des déshérités, des malheureux⁵. » Ces deux notions – discrétion et modestie – sont très souvent utilisées par les mutualistes lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes.

Le silence de la mutualité s'explique par un dernier argument, moins valorisant et moins avouable. La mutualité gère des sommes d'argent et un réseau d'œuvres sociales considérables⁶. Cette fortune est susceptible d'attiser de nombreuses convoitises : il est donc de la prudence la plus élémentaire de ne pas en faire état et de l'administrer avec discrétion. La question de l'argent et des représentations qu'en ont les Français repose depuis très longtemps dans notre pays catholique sur deux modèles qui mettent en lumière son caractère contradictoire. Il peut jouer un rôle positif et cette qualité a longtemps été confortée par la fonction que lui garantissait l'État. Mais la toute-puissance de l'argent, parfois sa démesure, et plus généralement la richesse ont également provoqué jalousies, ressentiments et peurs multiples depuis des siècles. L'argent mal acquis hors du travail et l'argent sale qui découle de trafics variés sont deux dimensions stigmatisantes supplémentaires. Durant l'entre-deux-guerres, le caractère négatif de l'argent l'emporte, en raison de la crise économique de 1929 et de

4. *La Mutualité française, Exposition internationale, Paris, 1937*, p. 6.

5. Romain Lavielle, cité par Jean Bennet, *Biographies de personnalités mutualistes (XIX^e et XX^e siècles)*, Paris, Mutualité française, 1987, p. 247.

6. Charlotte Siney-Lange, *La Mutualité grande semeuse de progrès social. Histoire des œuvres sociales mutualistes (1850-1976)*, Paris, Éditions de la Martinière, 2018.

la persistance de mythes anciens, tel que celui des Rothschild, ou plus récemment celui des « Deux cents familles ». La mutualité est riche, et elle l'est de plus en plus au cours des années 1930. Mais elle ne tient pas à ce que cela se sache et fait donc tout pour se faire oublier, en particulier sous Vichy où, antisémitisme d'État aidant, l'argent a très mauvaise presse : ceux qui en possèdent font tout pour ne pas le montrer.

Le manque d'intérêt de la mutualité pour son histoire ne fait que se renforcer durant les années sombres. La mutualité est alors indifférente – son mutisme en donne en tout cas l'impression – à la tragédie vécue par le pays : elle vit dans sa bulle et en dehors du temps. Elle n'a un mot ni pour la défaite, ni pour la fin de la III^e République. Puis après avoir soutenu la Charte du travail de 1941 jusqu'au milieu de l'année 1943, elle retourne à son isolement et à son silence. On ne l'entend pas davantage à la Libération ; de leur côté, les partis politiques ne lui accordent pas la moindre attention. À l'exception de la Charte du travail, nous ignorons ce que pensent les mutualistes de tous ces événements. Ils en ont eu forcément connaissance, ils ont eu une opinion sur eux et sans doute certains désaccords : mais lesquels ? L'apolitisme de l'institution lui permet de traverser ces quatre ans sans encombre. De son côté, le politique s'intéresse peu à la mutualité. Elle est un des rares mouvements que Vichy ne dissout pas ; à la différence du mouvement coopératif, le régime de Pétain n'intervient pas non plus dans sa vie interne. Les ultras de la collaboration ignorent la mutualité. Si elle pâtit de la guerre et des mesures répressives prises par les Allemands, elle n'est jamais directement visée par eux. À la Libération, la République restaurée s'en désintéresse tout autant, en particulier en matière d'épuration. L'immense majorité des Français fait de même, sans doute parce qu'ils voient la mutualité comme une sorte de succursale administrative, gérant les Assurances sociales. Tous les événements survenus depuis 1939 ont glissé sur la mutualité sans l'atteindre. Selon Talleyrand, les Français qui avaient fui la Révolution française dans l'émigration et qui étaient revenus en 1815 « n'avaient rien appris et rien oublié ». Les dirigeants mutualistes sont restés en France durant la Seconde Guerre mondiale mais les événements semblent également n'avoir eu aucune prise sur eux et sur leur mouvement.

Au lendemain de la Libération, la mutualité poursuit son chemin d'une façon aussi terne. L'image qu'elle donne aux Français

est tout sauf dynamique. Son effacement congénital est conforté par son silence sur la guerre. Ce déni repose sur le refoulement que la mutualité éprouve à l'égard de ce passé récent. Elle le juge honteux et fait donc tout pour le cacher et l'oublier, à l'heure où la Résistance occupe une place mémorielle si importante. La mutualité conservera longtemps cette attitude défensive et refusera d'examiner son comportement durant les années sombres. Elle en occultera donc le souvenir, de la même façon qu'elle l'avait fait de la Grande Guerre. Elle ne retiendra qu'une chose des années 1940-1944 : elle a fait le « mauvais choix » en soutenant la Charte du travail. Elle sera tétanisée par le souvenir de cet épisode durant un demi-siècle : il faudra attendre l'an 2000, pour que la FNMF admette publiquement mais avec discrétion son « faux-pas⁷ ». Mais l'oubli du passé est loin d'avoir disparu, comme le montre, deux ans plus tard, le silence de la FNMF lors de son centenaire. En 1995, la CGT avait au contraire fêté publiquement le sien en touchant un large public.

Ces silences et ces oublis répétés qui ont jalonné la vie de la mutualité ont lourdement pesé sur l'écriture de son histoire. Alors que de nombreux syndicalistes ont pris la plume pour retracer des épisodes de la vie de leur mouvement⁸, rarissimes ont été les mutualistes à le faire. Aucun ne s'y est risqué du XIX^e siècle aux années 1960. Romain Lavielle est le premier à s'être aventuré sur ce terrain en 1964 dans un livre particulièrement discret sur la période de la Seconde Guerre mondiale⁹. Président de la FNMF de 1969 à 1979, André Borgeau a rédigé ses *Mémoires* mais ils sont restés inédits et donc confidentiels¹⁰. C'est durant cette période que Jean Bennet, entré à la FNMF en 1938 et qui y a fait toute sa carrière, devient le premier mutualiste à entreprendre l'histoire

7. Michel Dreyfus, Bernard Gibaud, *1900-2000. La Mutualité dans le siècle*, Paris, Mutualité française, 2000.

8. On recense 320 titres supplémentaires depuis le centenaire de la CGT en 1995. Voir à ce sujet Michel Dreyfus, Michel Pigenet (dir.), *La CGT en question(s). Regards croisés sur 125 années d'un syndicalisme de transformation sociale*, Dijon Éditions universitaires de Dijon, 2019, p. 145-168, ainsi que Sophie Bérout, Élyane Bressol, Jérôme Pélisse, Michel Pigenet (dir.), *La CGT (1975-1995). Un syndicalisme à l'épreuve des crises*, Nancy, Arbre bleu éditions, 2019, p. 13-38.

9. Romain Lavielle, *Histoire de la mutualité. Sa place dans le régime français de Sécurité sociale*, Paris, Hachette, 1964.

10. André Borgeau, *Mes mémoires* (rédigés dans les années 1980), Quatre Cahiers conservés au Centre de documentation de la Mutualité française.

de la mutualité¹¹. Son manque de distance à l'égard d'un mouvement qui fut toute sa vie, son occultation de certains de ses épisodes, notamment durant la Seconde Guerre, et de certains de ses responsables ne doivent pas faire oublier ses apports décisifs à une histoire alors complètement inconnue¹². Président de la FNMF de 1979 à 1992, René Teulade publie un livre¹³ dans lequel il présente le mouvement dans ses grandes lignes mais dans lequel il en dit fort peu sur son histoire et pas un mot sur la Seconde Guerre mondiale. Son successeur Jean-Pierre Davant prend à son tour la plume quelques années plus tard¹⁴, mais là encore, l'histoire brille par son absence. C'est bien plutôt la culpabilité qu'il exprime quand il évoque le faible engagement des dirigeants mutualistes dans la Résistance¹⁵ : c'est vrai, mais l'histoire de la mutualité durant la Seconde Guerre mondiale ne se résume pas, et de loin, à cet aspect.

Au milieu des années 1980, la FNMF prend toutefois conscience de la nécessité de sauvegarder ses archives et manifeste une première attention pour son histoire, en mettant en place une collection qui lui est consacré¹⁶. Cette démarche coïncide avec des initiatives prises par plusieurs syndicats et d'abord la CGT qui a mis sur pied en 1982 un Institut d'histoire sociale, suivi d'un réseau d'Instituts régionaux et fédéraux¹⁷. Dix ans plus tard se tient le premier – et le seul à ce jour – colloque sur l'histoire

11. Pascal Lelièvre, « Jean Bennet : un "ancien de la fédé", historien passionné de la Mutualité », *Agence fédérale d'information mutualiste*, 753, 13 mai 1997.

12. Citons tout particulièrement *La Mutualité française des origines à la Révolution de 1789*, Paris, CIEM, 1981 ; *Biographies de personnalités mutualistes*, *op. cit.*, et « La Mutualité pendant la Seconde Guerre mondiale, (1939-1945) », *Revue de la mutualité*, 126, mai-juin 1986, 127, septembre-octobre 1986, et 128, novembre-décembre 1986.

13. René Teulade, *La Mutualité française. Un idéal pour 25 millions d'hommes et de femmes. Entretiens avec Pascal Beau*, Paris, Ramsay, 1983.

14. Jean-Pierre Davant, *Santé, le moment de vérité*, Paris, Éditions du Seuil, 1996.

15. Sur ce point, cf. p. 153-171.

16. De 1988 à 1996, une quinzaine d'ouvrages ont été publiés dans la collection « Racines mutualistes ».

17. Michel Pigenet, « L'Institut CGT d'histoire sociale (1982-2002) : entre exigences historiennes, impératifs d'organisation et démarche identitaires », dans Claire Andrieu, Marie-Claire Lavabre et Danièle Tartakowsky (dir.), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Marseille, Presses de l'Université de Provence, 2006, p. 241-251.

internationale de la mutualité¹⁸. Il montre que, loin de se limiter à la France, le retard historiographique sur la mutualité est le même pour l'ensemble de l'Europe et d'autres continents. En 1998, la FNMF soutient un colloque consacré au centenaire de la Charte de la mutualité¹⁹. La dynamique initiée par la Fédération aboutit dans les années suivantes à la publication d'une dizaine de monographies régionales²⁰; ouvrages de commande, ces derniers, qui comportent pour la plupart une riche iconographie, permettent une progression notable des connaissances. Mais cet élan marque le pas au début des années 2000, avant que la FNMF, devenue Mutualité française, y mette fin. Entre temps, elle aura commandé à l'auteur de cet ouvrage une enquête sur son histoire dans les années sombres, mais ce travail ne sera pas publié.

On comprend mieux dans ces conditions pourquoi l'histoire de la mutualité a été tellement négligée par les chercheurs. Dans sa monumentale *Histoire des passions françaises* écrite en 1973, l'historien britannique Theodore Zeldin se demandait pourquoi aucun historien ne s'était jamais intéressé à la mutualité « alors que nombre d'entre eux s'étaient penchés sur les activités des

18. Marcel Van der Linden (dir.), en collaboration avec Michel Dreyfus, Bernard Gibaud, Jan Lucassen, *Social Security Mutualism. The Comparative History of Mutual Benefit Societies*, Berne, P. Lang, 1996.

19. Michel Dreyfus, Bernard Gibaud, André Gueslin (dir.), *Démocratie, solidarité et mutualité. Autour de la loi de 1898*, Paris, Ecomica/Mutualité française, 1999.

20. Thérèse Giard-Rabatel, avait ouvert la voie en 1977 avec *La Mutualité de l'Isère de 1898 à 1968*, Paris, Édition mutualiste des travailleurs. Ont suivi : Jean-Luc Souchet, Denis Roux, *La Mutualité en Loire-Atlantique. Dix générations de traditions et d'innovations solidaires*, Nantes, Mutuelles de Loire-Atlantique, 1996; Edwige Praca, *Les sociétés de secours mutuels et leur Union dans les Pyrénées-Orientales (XIX^e-XX^e siècles)*, Canet, Trabucaire, 2000; Jean-Luc Souchet, *La Mutualité tourangelle, creuset de solidarité*, Tours, Mutualité de l'Indre-et-Loire, 2000; Edwige Praca, *Histoire de la Mutualité dans l'Hérault. La grande aventure de la solidarité dans l'Hérault*, Toulouse, Privat, 2003; *Cent ans de la FMP*, Paris, Fédération mutualiste parisienne, 2003; Bernard Gibaud, Olivier Vernier, David Lamoureux et al., *Histoire de la mutualité dans les Alpes-Maritimes de 1832 à nos jours*, Nice, Mutualité française Alpes-Maritimes, 2004; Steve Desgré, Jean-Luc Souchet, *La force des solidarités vendéennes. La mutualité dans l'histoire sociale du département*, s.l., Mutualités française Vendée, 2005; Jérémy Dupuy, *Histoire de la mutualité dans les Ardennes*, Mutualité française Ardennes/Terres ardennaises, 2006; Patricia Toucas-Truyen, *Le fraternel rapprochement. Le secours mutuel en Charente-Maritime des origines à nos jours*, Saint-Cloud, Éditions Le Tiers livre, 2007; Steve Desgré avec la coopération d'Alain Mélo, *Amellis, histoire de la mutualité dans le Jura*, Saint-Claude, Amellis mutuelles, 2010.

socialistes dont les forces étaient bien moins importantes²¹ ». Née au tournant des années 1960, l'histoire ouvrière et sociale a en effet longtemps privilégié le communisme au socialisme et la révolution à la réforme. Elle était bien davantage pensée en termes d'affrontements et de luttes que de négociations et de compromis. La majorité des historiens s'intéressaient au politique mais peu au social ; au sein du politique, ils étudiaient davantage les révolutions, les coups d'État et les émeutes que la réforme. La prise de position d'Émile Zola durant l'affaire Dreyfus a fait, à juste titre, l'objet des exégèses les plus fouillées, mais on oublie qu'elle est strictement contemporaine à l'adoption de la Charte de la mutualité (1^{er} avril 1898). Les travaux portant sur la CGT, bien plus nombreux que ceux sur la CFTC/CFDT et plus encore sur la CGT-FO, témoignent de cet état d'esprit. Cette focalisation sur la CGT s'explique en partie par son ancienneté : la doyenne des confédérations syndicales précède en effet d'un quart de siècle la CFTC et d'un demi-siècle la CGT-FO. Mais force est de constater que la FNMF, fondée peu après la CGT, ne bénéficie pas du même intérêt.

L'histoire de la mutualité prend son essor au début de la décennie 1980, quelques années seulement après celle de la protection sociale. L'ouvrage pionnier d'Henri Hatzfeld sur les origines de la Sécurité sociale²² a été accueilli dans l'indifférence. Puis dans le contexte de crise économique et à l'heure où la Sécurité sociale connaît des difficultés grandissantes, l'histoire de la protection sociale commence à être reconnue ; mais c'est avec lenteur. Mutualité et protection sociale sont peu à peu investies par les chercheurs : colloques du Comité d'histoire de la Sécurité sociale fondé en 1973, thèses et ouvrages sur les Assurances sociales²³ et

21. Theodore Zeldin, *Histoire des passions françaises*, tome 4, *Colère et politique*, Paris, Payot, 2002, p. 431.

22. Henri Hatzfeld, *Du paupérisme à la Sécurité sociale 1850-1940. Essai sur les origines de la Sécurité sociale en France*, Paris, A. Colin, 1971, réédition aux Presses universitaires de Nancy, 1989.

23. Dominique Simon, *Les origines des Assurances sociales au début des années 1930*, thèse de 3^e cycle d'histoire économique, Université Paris 1, 1983 ; Michel Dreyfus, Michèle Ruffat, Vincent Viet, Danièle Voldman (dir.), avec la collaboration de Bruno Valat, *Se protéger, être protégé. Une histoire des Assurances sociales en France*, Rennes, PUR, 2006.

la Sécurité sociale²⁴. L'histoire de la mutualité est traitée dans ses rapports avec la Sécurité sociale²⁵, avec le syndicalisme²⁶, sur un territoire²⁷ ou dans une profession donnée²⁸. Notre ignorance n'en subsiste pas moins sur de nombreux points et, en comparaison du mouvement syndical, la mutualité est loin d'avoir rattrapé aujourd'hui son retard historiographique²⁹. L'histoire de la FNMF reste largement à écrire³⁰. Nous connaissons très mal ceux qui l'ont dirigée³¹ : qui étaient-ils, de quel milieu étaient-ils issus, combien furent-ils, quelles professions ont-ils exercées ? Jusqu'à la Seconde Guerre, beaucoup furent députés, sénateurs ou maires : la carrière politique de ceux qui furent parlementaires est connue³², mais leur engagement en mutualité est généralement ignoré. Beaucoup furent des notables, ce qui explique sans doute

24. Bruno Valat, *Histoire de la Sécurité sociale (1945-1967). L'État, l'institution et la santé*, Paris, Economica, 2001.

25. Bernard Gibaud, *De la Mutualité à la Sécurité sociale. Conflits et convergences*, Paris, Les Éditions ouvrières 1986.

26. Michel Dreyfus, *Liberté, égalité, mutualité. Mutualisme et syndicalisme, 1852-1967*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2001.

27. Michèle Marchal, *La Mutualité en Meurthe-et-Moselle avant 1945*, thèse de doctorat de sociologie, Université Nancy 2, 1985 ; Patricia Toucas-Truyen *La Mutualité au sein des populations littorales en Charente-Inférieure (1850-1945)*, Paris, Librairie de l'Inde, 1998. Yann Delbrel, *La Mutualité à Bordeaux à travers les sociétés de secours mutuels, 1810-1914*, thèse de doctorat de droit, Université Bordeaux 4, 2002 ; Dominique Dessertine, Olivier Faure, Didier Nourrisson, *La Mutualité de la Loire face aux défis. Enracinement local et enjeux nationaux (1850-1980)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005.

28. Simon-Pierre Zonza, *Histoire d'une mutuelle. La Mutuelle générale de l'éducation nationale*, thèse de 3^e cycle d'histoire, Université Paris 1, 1977 ; Gilles Heuré, *Histoire de la Mutuelle générale des PTT*, Paris, Mutualité française, 2 tomes, 1991 et 1995. Charlotte Siney-Lange, *La politique médico-sociale de la MGEN, de 1947 à 1991*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris 1, 2006 ; Charlotte Siney-Lange, Stéphane Barry, « L'Union mutualiste de la Gironde et de la région : un prototype d'innovation médico-sociale mutualiste (1921-1945) », *RECMA*, 303, mars 2007.

29. Cf. note 9, p. 14-15.

30. Jean-Louis Morgenthaler a ouvert la voie avec *La Mutualité française de 1945 à 1976. De la tradition au modernisme*, thèse de 3^e cycle de sociologie, Université Nancy 2, 1981. Bernard Gibaud a suivi avec *Fédérer autrement. Histoire de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), 1902-2002*, Paris, Mutualité française, 2003.

31. Jean Bennet, *Biographies...*, *op. cit.* ; Michel Dreyfus, *Les dirigeants mutualistes de la fin du XIX^e au début du XXI^e siècle*, Paris, Mutualité française, 2003. Des biographies supplémentaires figurent enfin dans un certain nombre des monographies citées note 20, p. 16 mais il reste beaucoup à faire.

32. Jean Jolly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, PUF, 8 volumes, 1960-1977.

leur goût pour les médailles³³. Les données nous manquent pour mesurer leur audience au niveau de la ville ou du département, ainsi que dans différents milieux. On ne sait que peu de choses sur la franc-maçonnerie pendant la guerre et encore moins sur son influence au sein de la mutualité durant cette période : cette question se pose plus largement depuis la fin du XIX^e siècle. L'histoire sociale de la mutualité reste quasiment une page blanche, même si l'on sait qu'elle a largement recruté au sein des classes moyennes jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Nos connaissances sont un peu meilleures sur la place des femmes – adhérentes et responsables – au sein du mouvement³⁴ mais là encore, les recherches devront être poursuivies. Nous ignorons presque tout du poids économique de la mutualité, ce qui est paradoxal puisqu'il a été considérable. De nombreuses sociétés de secours mutuels sont prospères depuis le Second Empire pour deux raisons : elles sont encadrées par des notables qui les soutiennent financièrement et elles bénéficient d'une aide substantielle de la Caisse des dépôts et consignations où leurs fonds sont rémunérés à 4,5 % ; on ne sait rien non plus du montant des fonds confiés à d'autres banques par la mutualité. Il reste enfin à écrire l'histoire de ses liens internationaux.

Longtemps délaissée par l'historiographie, la protection sociale sous le régime de Vichy a fait lentement l'objet d'une réévaluation. Ce fut d'abord sous l'impulsion des historiens du droit³⁵, mais il fallut attendre le début des années 2000 pour en voir les fruits. Ce retard s'explique par le fait que jusqu'alors, il était difficile d'admettre que la « dictature pluraliste³⁶ », xénophobe et antisémite que fut Vichy, ait pu apporter une contribution positive à la construction de la protection sociale et des politiques sociales et sanitaires. Vichy a distingué les « bons » Français des mauvais éléments qui, à l'en croire, auraient perverti le pays. Une fois ce tri opéré, la Révolution nationale a comporté

33. Cf. p. 104-107.

34. Michel Dreyfus, *Les femmes et la mutualité française, de la Révolution française à nos jours*, Paris, Mutualité française/Éditions Pascal, 2006.

35. Jean-Pierre Le Crom, *Syndicats, nous voilà ! Vichy et le corporatisme*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1995 ; Philippe-Jean Hesse, Jean-Pierre Le Crom (dir.), *La protection sociale sous le régime de Vichy*, Rennes, PUR, 2001.

36. Stanley Hoffmann, *Essais sur la France. Déclin ou renouveau ?*, Paris, Éditions du Seuil, 1974.

un large volet compassionnel vis-à-vis des populations touchées par la guerre. Outre l'organisation des secours relevant de la protection contre les catastrophes résultant de la guerre, le nouveau régime a d'abord envisagé de réformer les Assurances sociales dans le contexte exceptionnel de la défaite. Si cette tentative a fait long feu, les Assurances sociales n'en ont pas moins été bientôt élargies à l'ensemble des salariés. Mais la crise morale du pays, sa division en deux zones, les difficultés matérielles et les restrictions ont considérablement aggravé la situation sanitaire. Les maladies dues à la sous-alimentation et au manque de chauffage se sont ajoutées aux blessures résultant des combats et des bombardements aériens. Confronté à cette situation, Vichy a voulu mettre en œuvre une profonde réforme de la protection sociale dans le domaine de la famille – qui lui tenait particulièrement à cœur – ainsi que dans celui des retraites et de la prévention médico-sociale³⁷. Mais ces changements ont longtemps échappé à l'attention des historiens et plus encore du grand public.

La forte implantation de la mutualité dans la société française explique qu'elle soit confrontée à tous les problèmes auxquels se heurte cette dernière durant les années sombres : crise morale au lendemain de la défaite, rationnement, pénurie, répression, collaboration, Résistance. Mais cette confrontation a lieu selon les caractéristiques propres à la mutualité que sont la discrétion et le silence. Son histoire durant ces quatre ans croise aussi celle de la protection sociale avec qui elle est liée depuis toujours et plus encore depuis l'instauration des Assurances sociales. Cette histoire s'organise en partie autour de cette réforme, sans pour autant se confondre avec elle. La vie de la FNMF et de ses groupements durant le deuxième conflit mondial rejoint en partie celle des Assurances sociales mais ils ont aussi leur autonomie propre. La constitution de la FNMF au début du siècle visait à unifier le mouvement à l'échelle nationale, mais cette démarche est loin d'être achevée en 1940 : la Fédération ne représente pas alors, il s'en faut, tous les mutualistes. De nombreux groupements n'ont avec elle que des liens très lâches, voire inexistantes. L'histoire de la mutualité pendant la guerre pose de nombreuses questions.

37. Philippe-Jean Hesse, « Les Assurances sociales », dans Philippe-Jean Hesse, Jean-Pierre Le Crom (dir.), *La protection sociale...*, op. cit., p. 31-84.

Pourquoi la Fédération a-t-elle soutenu la Charte du travail ? Quelles ont été les modalités de sa mise en œuvre sur le terrain ? Quels rapports entretenait la Fédération avec les groupements départementaux ou locaux ? Comment l'orientation a-t-elle été appliquée à la base, à supposer qu'elle l'ait été ? Comment les mutualistes ont-ils soutenu Vichy ? Comment certains d'entre eux se sont-ils engagés dans la Résistance ? La mutualité était sortie très affaiblie de la Grande Guerre : en est-il de même à la Libération ?

Massivement implantée dans le pays, la mutualité se proclame apolitique mais elle défend, à l'en croire, les valeurs que sont la liberté, la démocratie, la solidarité et la responsabilité. Sur la base de pratiques communes suivies par l'ensemble des mutualistes, elle intervient dans des milieux variés. Plutôt que d'un mouvement, c'est d'un univers mutualiste auquel on a affaire, aux composantes multiples : mutualité territoriale, dirigée par des notables depuis le Second Empire ; mutualité professionnelle en plein essor depuis les années 1930 chez les cheminots, les enseignants, les postiers, sans oublier les militaires, en particulier les anciens combattants, et les artistes. N'oublions pas non plus les mutualités maternelle et scolaire. À partir de l'entre-deux-guerres se développe aussi une mutualité proche du patronat et une mutualité d'entreprise. Beaucoup de dirigeants mutualistes sont francs-maçons mais d'autres sont catholiques et une petite minorité, protestante et juive. Cette histoire est donc celle d'une institution – la FNMF – mais elle est aussi celle d'un mouvement beaucoup plus large.